

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BUZIET (Pyrénées Atlantiques)**

Le quinze avril deux mille vingt deux à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle l'Ostalet, sous la présidence de Mme TOUVARD Fabienne, Maire.

Étaient présents : MM. Jean-Philippe FLORENCE, Lionel DUCROS, Mmes Patricia MAUNAS, Nathalie BROCAS, MM. Sébastien LEMOIGNE, Vincent FRÉCHOU, David BONNAVENTURE, Philippe BORDENAVE, Mme Isabelle LESUEUR, M. Bernard PAUZADER.

Délégations de vote :

Absents/excusés :

Secrétaire de Séance : M. Jean-Philippe FLORENCE

Date de la convocation : 5 avril 2022 – Affichage : 5 avril 2022

Objet : Résultat d'exploitation 2021 - Affectations

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,

- considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021	
- constatant que le compte administratif fait apparaître	
un excédent de fonctionnement de	17 890,14
un excédent reporté de	38 918,51
Soit un excédent cumulé de	56 808,65
un excédent d'investissement de	5 221,37
un déficit des restes à réaliser de	32 050,00
Soit un besoin de financement de	26 828,63

le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021 :

Excédent au 31.12.2021 + 56 808,65

. Affectation de l'excédent reporté "1068" 26 828,63

. Résultat reporté en fonctionnement "002" + 29 980,02

. Résultat reporté en investissement "001" + 5 221,15



Le Maire,

Fabienne TOUVARD

